

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



MISE AU POINT QUANT À LA SITUATION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-CONSTANT

La Prairie, le 13 mars 2015 – La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) et la Ville de Saint-Constant tiennent à préciser qu'elles travaillent conjointement dans le dossier d'ajout d'espace pour les élèves du préscolaire et du primaire de Saint-Constant, contrairement aux informations qui circulent à ce sujet depuis quelque temps.

À cet effet, il est vrai que la Ville de Saint-Constant pourrait mettre à la disposition de la CSDGS un choix de deux terrains pour la construction d'une nouvelle école primaire au cours des prochains trois à cinq ans, en fonction du développement de projets domiciliaires à venir.

Toutefois, en tenant compte des prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) des places disponibles dans nos écoles actuelles, aussi bien au primaire qu'au secondaire, et de l'augmentation de la clientèle plus rapide que prévu à Saint-Constant, la CSDGS doit continuer de considérer la transformation de l'école Armand-Frappier en école primaire, et ce, afin d'accueillir tous les élèves du préscolaire et du primaire de Saint-Constant pour la rentrée scolaire de septembre 2016. Ce projet demeure sous réserve du processus de consultation publique prévu par la loi.

Ce sont donc deux nouvelles écoles primaires qui devraient voir le jour à Saint-Constant d'ici les cinq prochaines années. Deux périodes de redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Constant pourraient ainsi être requises, la première étant prévue dès cet automne.

Comme l'a expliqué la présidente du conseil des commissaires, madame Marie-Louise Kerneïs, « Nos besoins d'ajout d'espace à court terme pour les élèves du préscolaire et du primaire de Saint-Constant sont criants. Si aucun ajout d'espace n'est possible pour septembre 2016, des déplacements importants de groupes d'élèves vers une école primaire qui n'est pas celle de leur secteur devront être faits. »

Pour le maire de Saint-Constant, monsieur Jean-Claude Boyer, « Il est primordial que les enfants d'âge préscolaire et primaire de Saint-Constant fréquentent une école primaire de Saint-Constant. C'est pourquoi nous appuyons la commission scolaire dans ses démarches et nous lui assurons notre collaboration. »

Infrastructures sportives

La CSDGS et la Ville de Saint-Constant travaillent également sur un projet conjoint de développement d'un terrain de football/soccer synthétique adjacent à l'école secondaire Jacques-Leber. De plus, des discussions ont été tenues sur l'idée de construire un centre aquatique adjacent à la nouvelle construction d'une école primaire. Ces projets s'inscrivent notamment dans le cadre de la planification stratégique qui sera déposée par la Ville en avril prochain.

« Nous nous félicitons de l'étroite collaboration qui s'établit entre nos deux organisations visant à répondre aux besoins de notre communauté », ont conclu madame Kerneïs et monsieur Boyer.

-30 -

Sources: Mylène Godin

Régisseur, Secteur des communications Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca

Service des communications Ville de Saint-Constant 450 638-2010, poste 7460

communication@ville.saint-constant.qc.ca